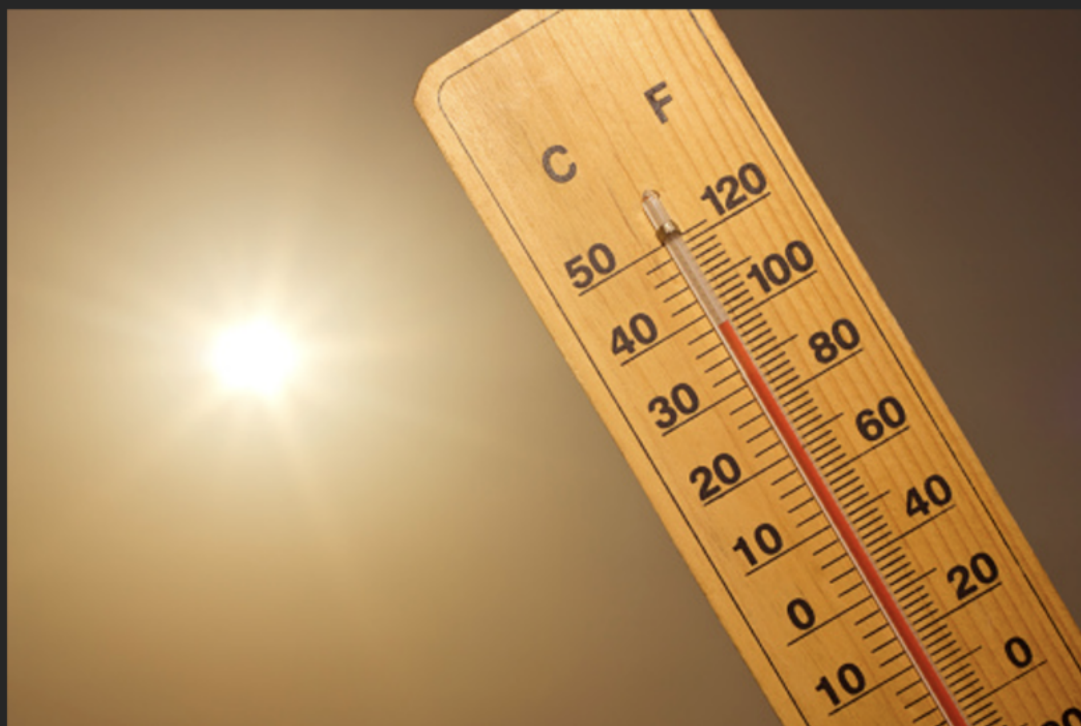


Écrit par le 20 avril 2026

Fortes Chaleurs : Le CCAS de Sorgues lance un service d'appels



Une liste d'appel a été mise en place par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et les services de la ville de Sorgues.

Durant la période estivale, les personnes inscrites sur cette liste recevront un appel téléphonique du

Ecrit par le 20 avril 2026

CCAS deux fois dans la semaine. Ce dispositif destiné aux personnes en situation de fragilité face aux fortes chaleurs, permet de leur donner des conseils tout en prenant de leur nouvelles et ainsi diminuer les risques.

Les précautions :

- -Penser à s'alimenter correctement avec légumes et fruits de saison regorgeant d'eau.
- -Évitez la déshydratation en buvant régulièrement de l'eau
- -Ne pas boire d'alcool.
- -Aménager son emploi du temps pour éviter les chaleurs et sortir de préférence avant 10h et/ou après 16h.
- -S'habiller avec des vêtements amples et des tenues légères.
- -Eviter les efforts physiques intenses pendant les heures chaudes.
- -Utiliser un brumisateur pour se rafraîchir.
- -Garder les volets clos le jour, ouvrir fenêtres et volets la nuit.
- **-En cas de malaise, appeler le 15.**

Pour bénéficier de ce dispositif, contacter le CCAS au Tél. 04 90 39 71 45 (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h).

Écrit par le 20 avril 2026

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU



**Évitez
l'alcool**



**Mangez en
quantité suffisante**



**Fermez les volets et fenêtres
le jour, aérez la nuit**



**Mouillez-vous
le corps**



**Donnez et prenez des
nouvelles de vos proches**



**Préférez des activités
sans efforts**

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule